



MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT, DE
L'URBANISME ET DU CADASTRE

**LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE 2 500 PARCELLES
ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE MAYS L. MOUISSI**

1^{er} avril 2026

Monsieur le Vice-Président du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Madame le Gouverneur de la Province de l'Estuaire

Madame le Maire de la commune de Ntoun,

Monsieur le Directeur Général de la SNI,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Le 12 avril 2025, le Peuple Gabonais a manifesté avec force son adhésion massive à la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. Au cœur du pacte social qui le lie à la Nation, le Chef de l'État a pris l'engagement sacré de garantir à chaque citoyen l'accès à un foncier sécurisé, offrant ainsi à chacun la dignité de bâtir son propre avenir.

Monsieur le Vice-Président du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui à Essassa, dans la commune de Ntoun, pour donner corps à cet engagement solennel et traduire en actes concrets une promesse électorale qui continue de susciter beaucoup d'espoirs chez nos compatriotes.

Dès aujourd'hui, 1^{er} avril 2026, le Ministère du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, par le canal de la Société Nationale Immobilière lance la commercialisation de 2 500 parcelles réparties sur le territoire dont :

- 1 500 ici-même à Essassa ;
- 300 à Mangouba dans la commune d'Akanda ;
- 200 à Port-Gentil ;
- 200 à Nkok ;
- 100 à Bikélé ;
- 100 à Franceville ;
- 100 à Moanda.

Afin de favoriser l'accès de toutes les catégories sociales à ces parcelles, le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA m'a instruit de fixer à 5 500 FCFA le prix au m² soit 2 750 000 FCFA la parcelle de 500 m². **Ce tarif s'applique exclusivement au site d'Essassa et uniquement pour la première phase. Il sera modulé selon la localisation de chaque parcelle**, garantissant ainsi un équilibre financier qui permettra à la SNI de réinvestir dans de nouveaux aménagements pour les futures familles bénéficiaires.

Monsieur le Vice-Président du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais profiter de la tribune qui m'est offerte pour inviter solennellement les citoyens désireux d'acquérir une parcelle — ouvrant droit de manière automatique à un titre foncier — à se rapprocher des services de la SNI.

Permettez-moi également de remercier les entreprises qui se sont déjà manifestées auprès de la SNI en vue d'acquérir ou de faciliter l'accès de leurs employés à la propriété foncière. Votre engagement est un gage du succès de ce vaste chantier de transformation nationale.

Certes, cette première vague ne saurait combler toute la demande. C'est pourquoi la SNI intensifie dès aujourd'hui l'aménagement des réserves foncières qui lui ont été concédées par l'Etat Gabonais afin de produire encore plus de parcelles pour les Gabonais. **Je vous l'annonce avec détermination : tous les deux mois, au moins 500 nouvelles parcelles seront mises sur le marché par la SNI.** Ces parcelles s'ajouteront à celles produites par ailleurs par d'autres promoteurs. En effet, à la date du 26 mars 2026, 5 970 étaient déjà en cours d'aménagement dans l'ensemble du pays. Cela représente 71,3% de notre objectif annuel.

Monsieur le Vice-Président du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais clore mon propos sans dire quelques mots sur le projet d'aménagement conduit par la SNI sur le site d'Essassa sur lequel nous nous trouvons. En regardant autour de vous, vous pouvez constater l'étendue des travaux en cours.

A terme, sur ce site la SNI doit aménager 1500 hectares soit 20 000 à 30 000 parcelles. Il s'agit de l'une des plus grandes réserves foncières de notre pays. Demain, Essassa sera une cité de plus de 100 000 âmes, un pôle de vie majeur aux portes de notre capitale.

Monsieur le Vice-Président du Gouvernement,

Face à cet enjeu stratégique, je sollicite votre haute intercession auprès du Chef de l'État pour que les infrastructures routières — notamment la liaison en 2x2 voies vers la Route Nationale 1 et vers Bikélé Nzong — soient parachevées dans les plus brefs délais. Il en est de même pour la connexion du site d'Essassa au réseau d'électricité et d'eau. C'est la condition sine qua non de la réussite de ce projet et du confort de nos futurs acquéreurs.

Vive la République, vive le Gabon.

Je vous remercie.